

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/07/2017

Dossier complet le :

28/07/2017

N° d'enregistrement :

2017-ALA-AP-00703

1. Intitulé du projet

Hajout d'un deuxième tube de traitement de bois autoclave.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

S.A. CROUZOLON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ERIC CROUZOLON PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DI BELLA LAURENT RESPONSABLE TECHNIQUE

RCS / SIRET

3 8 0 9 6 3 1 0 8 0 0 0 1 0

Forme juridique S.A.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
2410	Enregistrement
2415	(A-3)
4510	Déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mise en place d'un second tube de traitement à côté du tube existant.
Création d'une rétention étanche de 34m de long par 3.49m de large et de 2.59m de haut.
Implantation de 3 cuves de produit de traitement de 11m de long 2.5 m de large et 1.8 m de haut.
Un tube de traitement autoclave d'une capacité de 15 m³ de bois au dessus de ces dernières.
Un prolongement du bâtiment et du préau existant recouvrant la zone.

4.2 Objectifs du projet

Avoir un deuxième tube de traitement flexible et moderne.

Il nous permettra d'assurer une continuité de fonctionnement lors des travaux de maintenance de notre tube actuel.

Notre tube actuel est mal adapté au changement de concentration ou de type de produit. Ce seconde tube plus adapté et moins énergivore nous permettra de continuer d'assurer la sécurité de notre site tout en nous permettant de répondre au mieux à nos clients. Il nous permettra de répondre au besoin de nos clients sans avoir à faire appel à de la sous traitance qui augmente nos coûts de transport et nos délais de livraison.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Notre tube actuel restera en fonctionnement dans la phase de travaux. Une organisation et un suivi de chantier sérieux du responsable technique permettra un fonctionnement normal et sans risque de nos installations.

Ordre des travaux :

- 1 Terrassement et mise en place de la rétention.
- 2 Installation des cuves et de la machine.
- 3 Couverture de l'ensemble.
- 4 Mise en service du tube.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Notre tube actuel de traitement fonctionne depuis 1995 sans incident. La modernisation constante des automatismes, le contrôle de l'installation, la formation du personnel, l'entretien et la prise en compte des remarques et évolution demandé par la DREAL et d'autres organismes de contrôle, nous ont permis de conserver et d'élever notre niveau de sécurité sur nos installations. Notre installation est auditée très régulièrement que se soit par la DREAL, l'inspection du travail, notre fournisseur de produits et nos organismes certificateurs. En moyenne, un inspecteur de ces différents organismes passe au moins une fois tous les 4 mois vérifier nos installations. Depuis sa mise en service notre tube de traitement fait entre 550 et 750 cycles de 10 à 11 m³ de bois par an. Le deuxième tube de traitement nous donnera plus de flexibilité dans la nature du traitement et son dosage. Il nous permettra de faciliter la maintenance de notre installation en permettant une continuité de service. Deux personnes sont en charge du centre de traitement sous la responsabilité du responsable technique et du président directeur général. Ils s'occupent du chargement, déchargement, de la mise en route des cycles et de la préparation des produits. Ils contrôlent le bon déroulement des opérations. Chaque paquet traité comporte le numéro de rame ce qui nous permet de suivre les durées d'égouttage et les durées de fixation avant mise à disposition au client. La même organisation rigoureuse sera mise en place lors de l'installation du deuxième tube de traitement. L'installation d'un système de dosage automatique des produits de traitement nous permettra un meilleur contrôle du dosage. L'automatisation de cette tâche nous permettra d'être plus précis que l'humain sur nos concentrations. L'entreprise et l'environnement profiteront de cette amélioration. Les manipulations des produits seront minimisés et le risque d'erreur humaine ou d'accident sans trouvera grandement diminués. L'opérateur sera moins en contact avec les produits purs. La zone de stockage des produits et la zone de dosage seront confondues dans la même partie de local. Le système de dosage permettra un rinçage des cuves de produit pure vide. L'eau de nettoyage sera recyclée dans nos préparations. Les emballages vides envoyés en recyclage contiendront encore moins de produit avant recyclage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Notre installation est autorisée par l'arrêté D2-B1-94-413, au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Elle fonctionne depuis 1995 sans incident.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tube de traitement supplémentaire	15m ³
Cuve de produit CX10	49.5m ³
Cuve de produit KD45	49.5m ³
cuve de produit KD45	49.5m ³
Zone couverte supplémentaire	275m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

S.A. Crouzoulon
2 Rue D'Annonay
43220 Dunières

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 12' 48" _ Lat. 0 4° 2 1' 00" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument historique Eglise Saint-Martin à Dunières à 1km
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRI 24/06/09 N°insée 43087 Projet hors zone inondable</p> <p>Approuvé</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement est inférieur à 10 000 m ³ / an et est conforme à l'arrêté n°D2-B1/94/413.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les risques, liés au produit utilisé pouvant entraîner des perturbations sur la biodiversité, sont maîtrisés. La conception du projet prévoit que l'ensemble des volumes des produits utilisés peuvent être contenue dans une rétention étanche si leurs conteneurs venaient à céder. Volume de produit dilué du projet 120m ³ , Volume de la rétention 307m ³ Les zones d'égoutture sont étanches et permettent le recyclage de ces dernières dans notre production. Le site dispose en plus de piézomètres.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre production qui nécessite le type de traitement que nous voudrions mettre en place grâce au deuxième tube autoclave est sous-traitée par des entreprises extérieures. En intégrant un tube de traitement supplémentaire plus flexible, nous éviterons le transport de nos marchandises vers d'autres sites, puis leur retour chez nous pour expédition aux clients finaux. L'influence d'un deuxième tube de traitement n'augmentera pas, par conséquent, le trafic routier de manière significative.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Explication dans l'annexe du dossier DREAL paragraphe COV
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets représentent 0.002% de déchet par rapport à notre production. Nous mettons tout en œuvre pour que leur quantité diminue. Le traitement de notre production se fait toujours en fin d'usinage. Les paquets destinés au traitement sont dépoussiérés avant traitement. Les abords du site de traitement sont tenus propres. Les parties couvertes sont entretenues. Les déchets sont pris en charge par les sociétés spécialisées dans leur traitement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pour nous le projet présenté n'est qu'une amélioration qui nous permettra de procéder au traitement de bois de manière encore plus sécuritaire et encore moins énergivore. Nous maîtrisons et exploitons notre site autorisé depuis 1994 sans incident. Sans les changement de décret N°2017.81 du 26 janvier et de l'article R181.46 du code de l'environnement survenu lors de la création de notre dossier, notre projet ne relevait pas d'une modification substantielle ni même d'une étude au cas par cas. Notre société a toujours recherché un travail qualitatif plutôt que quantitatif et nous apportons le même soin au suivie des réglementations et des remarques faites par nos différents inspecteurs. Nous sommes conscient de la responsabilité que nous avons à entretenir et à maintenir un niveau de sécurité important autour des produit que l'on emploi. Afin de respecter et de maîtriser au mieux les réglementations, notre responsable technique apporte un soin particulier à comprendre et appliquer toutes ces règles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

Complément
annex
AE

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe c1 dossier de demande de modification arrêté préfectoral. Annexe c2 plan permis de construire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Dunières

le. 28/07/2017

Signature



